## Fiche de connaissances

## PLANIFICATION ET REVUE DE PROJET



CT 1.4 DIC 1.4

Participer à l'organisation de projets, la définition des rôles, la planification (se projeter et anticiper) et aux revues de projet.

## La planification du projet

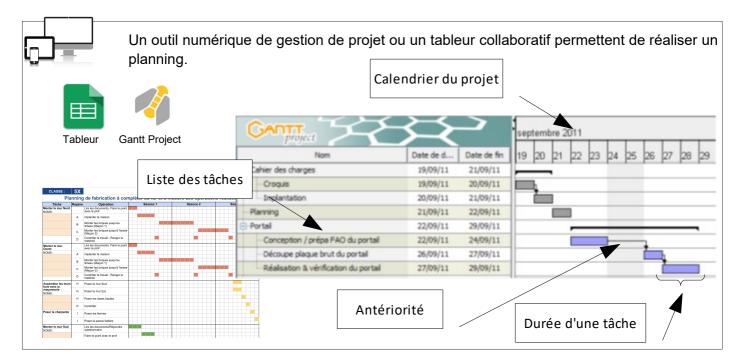


Pour conduire un projet, il est nécessaire de mettre en place une organisation particulière. La mise en place de cette organisation se fait en répondant à des questions simples :

Quoi ?	<b>→</b>	Quelles tâches doivent être réalisées ?
Quand ?	<b>→</b>	Quand débute le projet ? Quelles sont les antériorités des tâches ?
Qui ?	<b>→</b>	Quelle est la répartition des tâches et le responsable de chaque tâche?
Comment ?	<b>→</b>	Quels sont les moyens de production à mobiliser pour accomplir la tâche ?
Combien ?	<b>→</b>	Quelle est la durée de la tâche ?

- les tâches : ce sont des activités qui doivent être réalisées dans un temps donné,
- les antériorités : cela signifie qu'une tâche doit se dérouler avant une autre,
- le planning : c'est un outil de visualisation de l'organisation du projet.

Un projet évolue au cours du temps et doit tenir compte d'aléas. Le planning est donc mis à jour régulièrement.



## La revue de projet





Les revues de projet constituent des moments privilégiés d'échange entre les membres et les responsables du projet. Elles permettent de **prendre ensemble des décisions capitales** qui valident des acquis, réduisent l'inconnu et orientent définitivement la suite du projet.